Urbanisme et cadre de vie

Vœux de la municipalité

Brigitte Moran, maire de Lamasquère, a présenté les vœux de la municipalité au personnel de la commune, aux associations culturelles et sportives et aux enseignantes du groupe scolaire.

En présence des membres du conseil municipal, elle a rappelé les évènements qui ont marqué l'actualité l'année passée : attentats, crise des migrants… et a souligné l'importance de préserver les valeurs de la République, les valeurs de laïcité et solidarité. Elle est revenue sur le désengagement financier de l'Etat, les effets de la mise en place des lois ALUR et NOTRe qui conduisent les communes à multiplier les efforts pour assurer une gestion saine des finances municipales et maintenir autant que faire se peut une fiscalité réduite.

Le gros changement pour 2017 est la fusion avec le Muretain Agglo, après plusieurs années passées au sein de la communauté de communes Axe Sud, changement qui amène son lot d'inquiétudes et d'incertitudes, tant cette fusion a été précipitée et forcée par ceux qui nous dirigent.

Brigitte Moran a enfin remercié tous les intervenants pour les actions qu'ils mènent au quotidien afin d'améliorer le cadre de vie des villageois, et permettre de préserver ce lien qui nous unit, le « bien vivre ensemble ».

Nouveau Rezo Pouce

REZO POUCE, le premier réseau d'auto-stop organisé et sécurisé en France, est arrivé sur notre commune !

La communauté de communes Axe Sud a adhéré à REZO POUCE en 2016 afin de proposer aux habitants un moyen supplémentaire pour favoriser leur mobilité. C'est un moyen de transport économique, écologique et convivial, qui permet d'effectuer des petits trajets en complément des différents modes de transport existants (bus, vélo, covoiturage classique, voiture particulière…). Au total 43 arrêts sur le pouce ont donc été implantés sur tout le territoire d'Axe Sud dont 7 sur notre commune. Ces arrêts signalent aux auto-stoppeurs enregistrés les localisations des arrêts pour attendre un conducteur lui aussi enregistré et muni d'un macaron REZO POUCE.

Le service technique de la commune vient de procéder à la mise en place des 7 panneaux d'arrêt REZO POUCE, reconnaissables à leur couleur verte.

Pour bénéficier de ce service, gratuit pour l'usager, recueillir toutes les informations nécessaires concernant l'inscription et son fonctionnement, contactez en premier lieu le secrétariat de Mairie ou consultez le site de l'association : **www.rezopouce.fr**

Localisation des arrêts : route de la Fougarouse (2 arrêts), parking de l'école, rue de la Paix, chemin Lavizard, route des Pyrénées, route de l'Aussau.

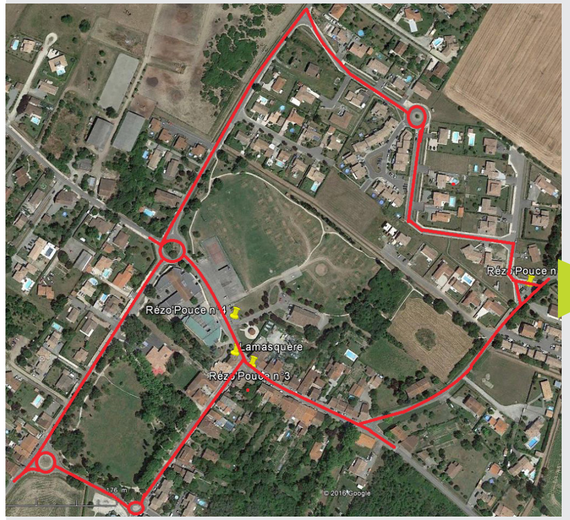

Chemin du cimetière

Les employés communaux ont fait un nettoyage d'automne le long du chemin qui mène au cimetière. Un débroussaillage et la découpe d'arbres morts et potentiellement dangereux étaient nécessaires dans le fossé qui part du château et longe ce chemin communal afin que la sécurité des personnes soit préservée.

Nouvelle Zone 30

Afin de continuer la sécurisation de notre centre du village la commission urbanisme vient de valider l'extension de la zone 30 sur le centre de notre village. Cette zone englobera désormais les rues de la Paix, de l'Église, de Caillaoué, le lotissement communal ainsi que les parties de la route de la Fougarouse et du chemin Lavizard qui mènent à ce lotissement.

Dépose de la cabine téléphonique

Au vu de la grande décroissance des usages dans les cabines téléphoniques et de la place prépondérante de la téléphonie mobile, Orange a lancé un plan de démontage des cabines téléphoniques sur tout le territoire national, d'ici fin décembre 2017.

Les publiphones seront maintenus uniquement dans les communes qui ne seraient pas couvertes par un service de voix sur mobile, ce qui n'est pas le cas de Lamasquère.

Décorations de Noël

Les membres de la commission municipale des jeunes ont souhaité renouvelé l'opération de décoration du village à l'occasion des fêtes de Noël. Vous avez pu apprécié les différents paquets cadeaux et nœuds colorés qui ont été répartis au centre du village, le long de la rue de la Paix et de l'accès à la salle polyvalente. Ces décorations ont été préparées lors d'ateliers organisés un samedi matin par la CMJ et les élues déléguées à l'Education, Enfance et Jeunesse. Nous remercions les personnes qui ont répondu présentes à l'appel à volontaires pour aider à la confection de ces décorations.

Une « Chaucidou » à Lavizard

Comme annoncé dans « Le plus d'infos » d'octobre dernier, le chemin Lavizard a été transformé en chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) ou Chaucidou (chaussée-circulations-douces). Vous avez pu découvrir ce nouveau type de chaussée qui tend à se généraliser dans plusieurs communes, ainsi que son marquage au sol qui permet de faire cohabiter voitures, piétons et cyclistes en toute sécurité. Les riverains du chemin Lavizard s'approprient progressivement ce type de chaussée et sont de plus en plus nombreux à l'emprunter pour se rendre au village en famille.

Panneaux Rappel 50km/h

Depuis le 02 novembre 2016 la limitation de vitesse sur l'ensemble de la route de la Fougarouse a été portée à 50km/h par arrêté municipal.

Deux panneaux « Rappel-50km/h » vont prochainement être installés afin de sensibiliser les conducteurs.

Après-midi des Aînés

C'est maintenant devenu un rendez-vous incontournable. La municipalité organise en début d'année, à l'occasion de la galette des rois, un après-midi d'informations dédié aux aînés de la commune. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes afin d'écouter la présentation des élues en charge de l'action sociale sur des thèmes comme le plan grand froid, les activités proposées par la médiathèque (ateliers mémoire, instants Trico'thé…).

Le capitaine Torta de la brigade de Seysses est intervenu afin de parler prévention contre les arnaques et escroqueries (à domicile, par téléphone ou sur internet) et rappeler les règles à suivre pour se protéger contre le vol. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour de la galette afin de clôturer ce moment d'échanges et de partage.

Reconversion réussie

Après 15 années passées en tant qu'assistante maternelle, Isabelle Rigolet vient d'entamer une reconversion professionnelle. Elle avait déjà créé il y a trois ans « Les délices du Ti'Pierre » et proposait des gourmandises à partager (pâtes à tartiner, confiseries et biscuits divers et variés).

Passionnée par la pâtisserie et afin d'étendre son offre, elle a choisi de suivre une formation et a obtenu brillamment son CAP de Pâtissière en juin dernier. Elle vous propose donc désormais son savoir-faire en gâteaux traditionnels : bavarois, entremets, choux, macarons ou toute autre douceur sucrée, pour toute occasion (mariage, baptême, anniversaire, fêtes diverses, …). Fabriqués à partir d'ingrédients naturels, tous les produits sont entièrement faits maison et certains sont uniques.

Retrouvez-la sur les marchés de plein vent le vendredi matin à Seysses et le dimanche matin à Labastidette.

N'hésitez pas à la contacter :

06 02 32 77 15 ou lesdelicesdutipierre.fr.

Téléthon

Les 3 et 4 décembre 2016, les associations de la commune se sont mobilisées pour organiser le Téléthon, en partenariat avec Saint-Clar-de-Rivière et Labastidette. Plusieurs manifestations se sont déroulées sur tout le week-end.

À Lamasquère vous avez pu assister à des cours de Yoga, de Body-Karaté et de Kung-Fu.

Les Mômes Piaf vous ont proposé la confection de bonhommes de neige à l'aide de gobelets en plastique.

Les Récré'actives ont encadré un atelier pâtisserie, avec la décoration de sablés sur le thème de Noël.

Sur le terrain de foot se sont opposées les équipes de Saint-Clar et de Lamasquère, accompagnées par La Peña Lamasquera qui a soutenu musicalement les joueurs.

Les jeunes de la CMJ avaient organisé une collecte de vêtements et de jouets : la vente n'a malheureusement pas connu le succès attendu.

Enfin Funny Country 31 a animé une soirée Country : de nombreux danseurs se sont déplacés pour la bonne cause.

La municipalité tient à remercier la commune de Saint-Clar-de-Rivière qui a assuré l'organisation de ce Téléthon 2016, les associations de notre commune ainsi que les personnes qui sont venues les soutenir. Il est cependant à regretter la très faible participation des Lamasquéroises et Lamasquérois.

Grâce à la mobilisation des trois communes et à la générosité des donneurs, la somme de 7 689 € a pu être remise à l'association AFM Téléthon.

INTERCOMMUNALITÉ

SAGe : SIVOM Saudrune Ariège Garonne

Depuis le 1er janvier 2017, le SIVOM de la Saudrune a fusionné avec cinq autres syndicats d'eau et d'assainissement voisins pour donner vie à un nouveau syndicat : le **SIVOM Saudrune Ariège Garonne** ou SAGe. Il couvre un périmètre composé de 26 communes allant de Cugnaux à Capens, et de Saint-Clar de Rivière à Venerque, pour une population avoisinant les 110 000 habitants.

Alain BERTRAND, maire de FROUZINS, a officiellement été élu président du SAGe lors de la première séance du comité syndical, le 23 janvier dernier.

Afin d'assurer la continuité des services et servir au mieux les intérêts des usagers, le syndicat a été divisé en 4 pôles : Pôle Ariège, Pôle Lèze, Pôle Louge, Pôle Saudrune. La commune de Lamasquère adhère au SAGe pour la compétence assainissement et elle est rattachée au **Pôle Louge**.

L'accueil du public se fera désormais au : 7 ter La Prade à Longages.
Pour toute information contactez le 05 61 87 84 35.

Une note d'information a été envoyée à tous les usagers en décembre.

Assainissement : Nouveaux tarifs 2017

Une nouvelle baisse du tarif de l'assainissement collectif a été votée lors du comité syndical du Sivom de la Saudrune du 28 septembre 2016.

Le tarif passe de 1,85 € HT/m3 en 2016 à **1,56 € HT/m3 en 2017** pour une consommation comprise entre 11 et 500m3.

SITPA

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), le Préfet de la Haute-Garonne a informé de son intention de dissoudre le Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Agées (SITPA) auquel adhère notre commune.

Le Comité Syndical du SITPA, dans sa séance du 14 mars 2016, a affirmé la volonté du syndicat de poursuivre une politique d'aide au transport des personnes âgées conduite de manière partagée par les communes et le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Malgré cela le Syndicat a été dissout le 31 décembre 2016, sans qu'il soit encore mis en place un nouveau dispositif d'aide au transport au bénéfice des personnes âgées de 65 ans et plus.

SIAS

Début 2017, Magali CAPES occupera le poste de directrice du SIAS Escaliu et succèdera ainsi à Sandrine RODRIGUEZ. Depuis juillet dernier, Sarah DELTENRE complète le service des ressources humaines en tant qu'assistante.

Le SIAS Escaliu propose des services d'Aide et accompagnement à domicile, de Portage de repas, de Petit dépannage et d'Aide à la mobilité (pour les rendez-vous médicaux).

Le service Petit dépannage a été le premier à facturer ses bénéficiaires selon leurs revenus : ce sera maintenant au tour du service Portage de repas de fonctionner ainsi à partir du 1er janvier 2017.

Pour tout renseignement :
www.sias-services.fr
05 61 56 18 00

Calendrier électoral

En 2017 les électeurs seront appelés aux urnes à plusieurs reprises :
- Les dimanches 23 avril et 7 mai, pour l'élection présidentielle ;
- Les dimanches 11 et 18 juin, pour les élections législatives.

A Lamasquère, le bureau de vote sera installé dans les locaux de l'école Edith Piaf.

Rappel : même si vous êtes inscrits sur les listes électorales et en possession de votre carte d'électeur, il est impératif de présenter un justificatif d'identité à jour (cf www.interieur.gouv.fr)

Changement : pour l'élection présidentielle, les bureaux de vote fermeront à 19 h au lieu de 18 h.

INFOS PRATIQUES

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Dans le cadre de l'article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil, le Parlement a établi un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.

À partir de janvier 2017, cela concerne, tout mineur résidant en France, quelle que soit sa nationalité, qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale.

Pour sortir du territoire national, le mineur devra être en possession :
- de sa pièce d'identité à jour (CNI ou passeport) ;
- d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale ;
- de la photocopie du titre d'identité du responsable légal signataire de l'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016).

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire (formulaire Cerfa 15646*01) est accessible sur www.service-public.fr ou disponible au secrétariat de la mairie.

Médiathèque

Ateliers mémoire. Reprise à partir du jeudi 23 février, les inscriptions se font en médiathèque auprès de Christelle.

Instants Trico'thé. Ateliers le jeudi à partir de 16h et ouverts à tous. Rapprochez-vous de Christelle pour les modalités.

Les talents de Lamasquère : Pour l'inauguration prochaine de votre nouvelle médiathèque, nous souhaitons organiser une exposition consacrée aux artistes du village. Quel que soit votre âge, que vous soyez novice ou expérimenté, faites-vous connaître auprès de Christelle.

Recensement

Suite au dernier recensement, la population de la commune s'élève à 1 422 habitants selon les chiffres de l'INSEE.

Port du casque à vélo

À partir du 22 mars prochain, les enfants de moins de 12 ans conducteurs ou passagers d'un vélo devront obligatoirement être munis d'un « casque attaché ».

Les adultes accompagnant un ou plusieurs enfants à vélo qui ne respecteraient pas ces dispositions, se verront sanctionnés d'une amende de quatrième classe (135 €).

Sondage « Alliance Citoyenne »

Après vous avoir proposé une mutuelle de groupe, l'association « **Alliance Citoyenne pour Muret** » aimerait vous aider à réduire vos factures d'énergie. Si vous êtes intéressés vous pouvez participer à leur sondage en ligne : même si la date de fin de l'enquête est passée, remplissez le questionnaire !

Rendez-vous sur :

http://www.alliancecitoyennepourmuret.com/nos-actions/energie

Nouveaux horaires médiathèque

Mercredi : 14h – 19h
Jeudi : 15h45 – 18h
Vendredi : 15h45 – 18h30
Samedi : 9h – 12h30

Appel à contribution

Vous êtes auto-entrepreneur sur la commune et vous aimeriez faire connaître votre activité commerciale par le biais de ce journal : alors contactez le secrétariat de mairie qui transmettra au comité de rédaction.

Contact Mairie : 05 61 56 06 95

Édité par la commune de Lamasquère.
Directrice de publication : Brigitte Moran. Commission Communication : Antoine Barreira, Stéphane Cazaux, Magali François, Josiane Tasselli. Crédit photos : commune. Imprimé par nos soins.

JOURNAL DE Lamasquère
FÉVRIER 2017 // N°07

ÉDITO

À LA UNE

L'année 2016 s'est achevée, parsemée de joies, de succès mais aussi de lourds moments de peine car nous n'oublierons pas cet attentat tragique de Nice le jour de notre Fête Nationale du 14 Juillet.

Cette nouvelle année, 2017, c'est un mi-parcours, un temps de réflexion sur ce qui a été fait depuis mars 2014 :
- Des réalisations : jeux du parc, achats immobiliers, création de la salle de réunion, mise en place des TAP pour les scolaires, rénovation des chemins de Lavizard, de l'Eglise, du Boua, mise en sécurité avec limitation de vitesse (zones 30 et 50)...
- Des projets : modernisation du site internet de la Commune, accessibilité et rénovation du parvis de l'Eglise, centre bourg, rénovation de l'éclairage public, révision du PLU, diagnostic énergétique sur les bâtiments publics….
- Une vie associative riche en évènements : création de nouvelles associations, Téléthon, Forum des associations….

L'équipe municipale continuera le travail entamé en matière de bien-vivre à Lamasquère.

2017, c'est aussi une nouvelle communauté d'agglomération, depuis le 01 Janvier. Axe Sud n'existe plus. Nous faisons désormais partie de la Communauté d'Agglomération « le Muretain Agglo » élargie à 26 communes,.

2017, c'est aussi la disparition du SIVOM de la Saudrune au profit d'un nouveau Syndicat : le SAGe (Saudrune Ariège Garonne) qui regroupe rive droite et rive gauche de la Garonne.

2017, c'est aussi une année de grande élection puisque chacun pourra satisfaire à son droit de vote pour élire le Président de la République les 23 Avril et 07 Mai prochains mais aussi nos députés les 11 et 18 Juin. Soyons concernés et participons aux prochaines élections. Soyons fiers de vivre dans notre pays et souhaitons que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme et de partage.

Je vous souhaite au nom de l'ensemble des élus et des agents, de vivre une année 2017 dans la joie, l'harmonie, la complicité et l'amour.

Que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour vous et vos proches.

votre Maire
Brigitte MORAN

Suite au soulèvement du carrelage de la médiathèque, des travaux de réfection ont été engagés et confiés à M. Morselli, artisan carreleur sur la commune. Le revêtement a été entièrement refait.

La fermeture pour travaux a été l'occasion de repenser l'agencement de la médiathèque : un nouveau mobilier, gracieusement donné par la mairie de Roquettes, a été installé.

Parallèlement, afin de répondre au mieux à vos attentes de nouveaux horaires d'ouverture au public ont été mis en place au 1er février, date de la réouverture.

Horaires Mairie

Lundi : 8 h-11 h 30/13 h 30-18 h
Mardi : 8 h-11 h 30/13 h 30-18 h
Jeudi : 8 h-11 h 30/13 h 30-18 h
Vend. : 8 h-11 h 30/13 h 30-17 h

Fermée au public le mercredi et le samedi matin

Tél. : 05 61 56 06 95
Astreinte : 06 37 91 68 76
mairie.lamasquere@wanadoo.fr